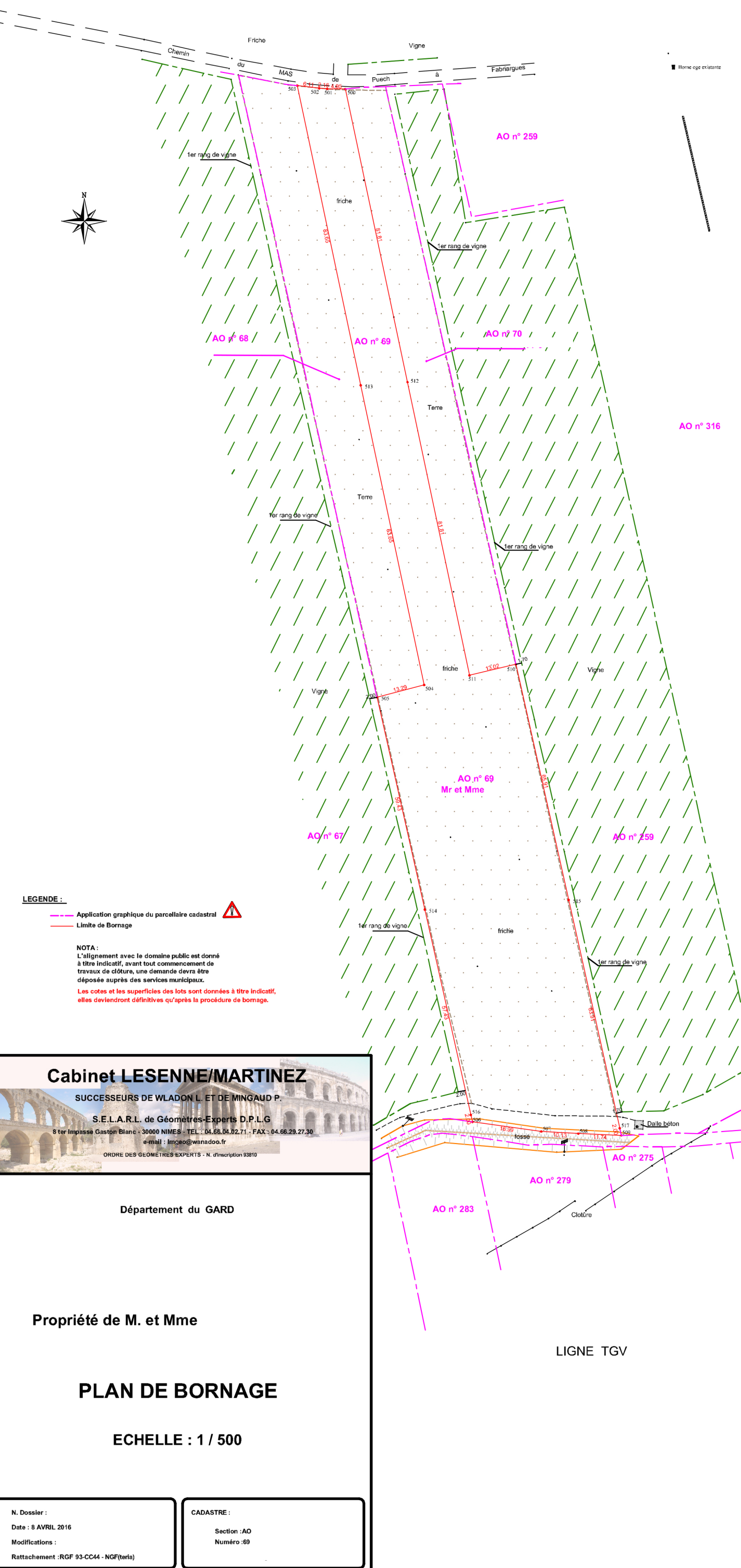




■ borne ege existante



**LEGENDE :**

- Application graphique du parcellaire cadastral
- Limite de Bornage



**NOTA :**

L'alignement avec le domaine public est donné à titre indicatif, avant tout commencement de travaux de clôture, une demande devra être déposée auprès des services municipaux.

Les cotes et les superficies des lots sont données à titre indicatif, elles deviendront définitives qu'après la procédure de bornage.

# Cabinet LESENNE/MARTINEZ

SUCCESEURS DE WLADON L. ET DE MINGAUD P.

S.E.L.A.R.L. de Géomètres-Experts D.P.L.G

8 ter Impasse Gaston Blanc - 30000 NIMES - TEL : 04.66.04.02.71 - FAX : 04.66.29.27.30  
e-mail : lmgeo@wanadoo.fr

ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS - N. d'inscription 93810

Département du GARD

Propriété de M. et Mme

## PLAN DE BORNAGE

ECHELLE : 1 / 500

N. Dossier :  
Date : 8 AVRIL 2016  
Modifications :  
Rattachement : RGF 93-CC44 - NCF(tertia)

CADASTRE :  
Section : AO  
Numéro : 69

NOTA : CERTAINES LIMITES FIGUREES SUR CE PLAN N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'UN BORNAGE CONTRADICTOIRE ELLES NE SONT DONC PAS OPPOSABLES AUX TIERS